



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 5 novembre 2015

Situation des migrants : les procédures administratives sont lancées

Comme annoncé, les auditeurs de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) ont rencontré lundi les 14 migrants arrivés samedi à Fontenay le Comte. Ils ont été informés des procédures administratives prévues par le droit. Les procédures administratives pour définir leur statut sont lancées (demandeur d'asile, retour volontaire au pays d'origine, ...).

Le dispositif d'accompagnement par l'Areams et Sud Vendée Migrants est effectif. A terme, comme le droit le prévoit, ces personnes auront vocation à rejoindre un Centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA).

Dans les mêmes conditions, un second groupe de 14 migrants en provenance de Calais arrivera ce soir à La Roche sur Yon. Il sera hébergé au centre AFPA.

L'association Passerelles a été missionnée par l'État pour assurer le suivi et l'accompagnement de ces personnes : accueil, interprétariat, alphabétisation, démarches d'insertion.

Le même dispositif déployé par l'OFII à Fontenay le Comte sera mis en œuvre auprès de ces personnes, qui seront reçues dans la semaine par les auditeurs de l'Office pour fixer leur situation administrative dans le cadre de la réglementation applicable.

